

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social
Filière : Travail social

1 Intitulé du module		Formation pratique 1 PT		2017-2018
Code T.TS.SO359.FP1PT.F.17	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres			
Niveau ☒ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☒ Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 30 crédits ECTS • la partie formation " terrain " équivaut à 25 crédits ECTS • la partie " intégration " liée à la partie " terrain " du module de la formation pratique équivaut à 5 crédits ECTS		Langues(s) ☒ français		
Volée PT2017				
Semestres 1 à 3 Sem. 1 : Automne 2017 Sem. 2 : Printemps 2018 Sem. 3 : Automne 2018				
3 Prérequis				
☐ avoir validé le(s) module(s) ☐ avoir suivi le(s) module(s) ☐ Pas de prérequis ☒ Autre				
Autres prérequis Trouver une place de formation pratique dans le délai requis . Ce délai est annoncé lors de la présentation de la formation pratique 1 (semaine 49) et figure sur le tableau synoptique distribué lors de cette séance.				

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social
Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Formation pratique 1 PT	2017-2018
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *		

Compétences :

Ce sont les compétences 1 à 6 qui sont particulièrement travaillées dans la première partie du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :

1. Orienter sa propre formation initiale et continue.
2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.
3. Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée.
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes et des groupes dans un contexte d'action sociale donné.
5. Collaborer entre professionnels et institutions.
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Objectifs pour la partie "terrain" :

Dans une logique d'alternance et dans une perspective d'expérimentation et de découverte du travail social en général, à l'issue de cette partie du module l'étudiant devra :

- Connaître le milieu institutionnel et la profession.
- Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain.
- Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées.
- Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Etre capable d'évaluer ses propres interventions.
- Etre capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques et savoir-faire professionnels.

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action, et dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître les documents officiels régissant la FP.
- Etre capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen du cadre théorique et méthodologique de l'analyse de l'activité.
- Etre capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théorique et pratique, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif
- Etre capable d'identifier le sens de l'action professionnelle.
- Etre capable d'évaluer son action professionnelle.
- Etre capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Etre capable de travailler et de développer la posture et l'identité professionnelle.
- Etre capable de se positionner dans son processus de formation.
- Etre capable de conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- La période de FP1 ne pourra se faire dans un lieu avec une population ayant des problématiques identiques (similaires) à celui effectué dans toute expérience préalable;
- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Evaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module, d'une part, organise et prépare les périodes de Formation Pratique (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du Contrat Pédagogique Tripartite à partir du Bilan Initial des Expériences et des Compétences); d'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation. Elle vise l'acquisition d'outils théoriques et méthodologiques pour l'analyse des situations professionnelles à l'aide de concepts proposés par l'analyse de l'activité.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Processus en 3 parties :

- Préparation 1
- Préparation 2
- Cours

Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, film ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institution.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social
Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Formation pratique 1 PT	2017-2018
6	Modalités d'évaluation et de validation *		

La validation des deux parties est nécessaires pour obtenir les 30 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise (selon l'art. 19 al 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social") :

1. Au minimum 85 jours effectifs
2. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite** (au plus tard **6 semaines** à partir du 1er jour de formation pratique).
3. Rapport écrit de formation pratique validé, condition **impérative** pour la créditation du module.
4. Bilan écrit du ou de la PF.
5. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire
3. Travail écrit de validation à remettre pour : **la date sera communiquée ultérieurement** selon les consignes données au début des cours de la partie intégration du module.

Si une interruption de la partie terrain intervient après 6 semaines de stage, la note F sera attribuée au module. En cas d'interruption ou d'échec de la partie terrain, la partie intégration ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 3ème semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 1 au semestre 5 (selon le Règlement de filière du bachelor of Arts HES-SO en travail social, art. 23 al. 3) y compris la partie "intégration".

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	☐ remédiation possible		☐ remédiation possible
	☒ pas de remédiation		☒ pas de remédiation
	☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)		☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 **Remarques**

La supervision pédagogique peut se dérouler de 2 manières :

Modalité A

- Elle est individuelle et dure 20 heures. Elle s'effectue en deux fois 10 heures avec la/le même superviseur-e en parallèle des deux périodes de formation pratique.

Modalité B, conçue en principe en deux parties :

- 10 heures de supervision pédagogique en groupe de 3 étudiant-e-s maximum durant la première période de formation pratique.
- 10 heures de supervision pédagogique individuelle durant la deuxième période de formation pratique. Elles s'effectuent avec la/le même superviseur-e.

A la fin de votre formation pratique 1, vous devrez fournir l'attestation des 10 heures de supervision, remplie et signée par votre superviseur.

9 **Bibliographie**

Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116.
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : compétences invisibles*. Lausanne : Les Cahiers de l'EESP.
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). Expérience et formation - les apports de l'analyse du travail. In M. Mauduit-Corbon & F. Martini, *Pédagogie de l'alternance* (pp. 42-53). Paris : Hachette.

10 **Enseignants**

Nom du responsable de module *

CSIKOS Levente

Descriptif validé le *

19 juillet 2017

Descriptif validé par *

Philippe Beuret